



Législation

## Évaluation du cadre législatif pour la lutte antitabac

### À propos de cette consultation

---

#### Période de consultation

21 Février 2023 - 16 Mai 2023 (minuit, heure de Bruxelles)

#### Sujet

Santé publique

### Public cible

---

Les contributions du grand public (par exemple, des non-experts et des experts agissant à titre individuel) et des organisations sont les bienvenues. Néanmoins, les acteurs suivants de la lutte antitabac sont visés:

les représentants des autorités publiques nationales, les autorités chargées de la réglementation dans le domaine de la santé publique et du marché intérieur, les services répressifs et douaniers;

les agences décentralisées et autres organismes de l'UE;

les structures municipales internationales, transnationales, nationales, régionales et locales et autres autorités ou organisations publiques actives dans la lutte antitabac;

les experts scientifiques, les établissements universitaires et de recherche et les communautés de santé publique;

les organismes et organisations de normalisation, tels que l'Organisation internationale de normalisation et le CEN, l'organisme européen de normalisation;

les organisations non gouvernementales (ONG), les organisations de consommateurs et la société civile;

les partenaires sociaux, tels que les chambres de commerce, les organisations patronales, les organisations professionnelles, les organisations syndicales et les représentants des professions libérales ou artisanales;

l'industrie du tabac et des produits connexes, y compris les PME, les fabricants, les distributeurs et les détaillants, ainsi que les fournisseurs en amont des industries du tabac et des produits connexes.

### Objectif de la consultation

---

Les multiples activités de consultation visent à garantir que les travaux stratégiques sont menés de manière ouverte et transparente, sur la base des meilleurs éléments probants disponibles et d'une large participation des parties prenantes. Les objectifs de la consultation sont les suivants:

contribuer à recenser les lacunes en matière de connaissances;

identifier de nouvelles sources d'éléments probants et renforcer la base factuelle;

collecter des données qualitatives et quantitatives à l'appui de l'élaboration des politiques (par exemple, les déterminants socio-économiques);

recueillir des informations sur les difficultés de mise en œuvre, les obstacles, les promoteurs et les facilitateurs;

établir des pratiques fondées sur des éléments probants;

évaluer ce qui a fonctionné (moins) correctement et voir où des améliorations sont possibles à l'avenir;

mieux comprendre les différents points de vue, perceptions des problèmes et arguments des différents groupes de parties prenantes.

À cette fin, des connaissances et des données qualitatives/quantitatives seront recueillies sur l'application de la directive sur les produits du tabac, de la directive relative à la publicité en faveur du tabac et d'autres politiques connexes de lutte antitabac mises en œuvre dans l'ensemble de l'UE, et des éléments probants sur les produits réglementés et des informations concernant les défis émergents seront également collectés.

## Répondre au questionnaire

Vous pouvez participer à cette consultation publique en remplissant le questionnaire en ligne. Si vous n'êtes pas en mesure d'utiliser ce questionnaire, veuillez nous contacter à l'adresse électronique ci-dessous.

Les questionnaires sont disponibles dans certaines ou toutes les langues officielles de l'UE. Vous pouvez envoyer votre contribution dans n'importe quelle langue officielle de l'UE.

Pour des raisons de transparence, les organisations et les entreprises qui participent à des consultations publiques sont invitées à s'enregistrer dans le [registre de transparence de l'UE \(https://ec.europa.eu/info/about-european-commission/service-standards-and-principles/transparency/transparency-register\\_fr\)](https://ec.europa.eu/info/about-european-commission/service-standards-and-principles/transparency/transparency-register_fr).

Pour donner votre avis, vous devez vous inscrire ou vous connecter à l'aide de votre compte de réseau social.

[Répondre au questionnaire >](#)

## Données à caractère personnel et protection de la vie privée

L'Union européenne s'engage à protéger vos données à caractère personnel et à respecter votre vie privée. Lorsque nous effectuons des consultations publiques, nous appliquons la politique concernant la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions communautaires, qui s'appuie sur le [règlement \(UE\) 2018/1725 \(https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32018R1725\)](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32018R1725) relatif au traitement des données à caractère personnel par les institutions de l'UE.

En savoir plus sur la [protection de vos données à caractère personnel \(./specific-privacy-statement\\_fr\)](#).

## Résultats de la consultation

Vous trouverez de plus amples informations sur cette consultation ci-dessous.  
Suivez l'évolution de cette initiative en vous abonnant aux notifications.

### Statistiques

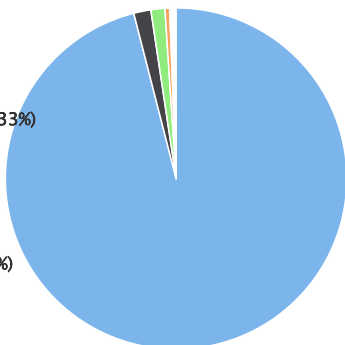
**Nombre total d'avis valides reçus: 677**



Le nombre d'avis affiché ne comprend que les avis valides qui ont respecté les règles applicables. Les données sont régulièrement mises à jour.

### Par catégorie de répondants

- Citoyen de l'UE: 650 (96.01%)
- Société/entreprise: 11 (1.62%)
- Ressortissant d'un pays non membre de l'UE: 9 (1.33%)
- Autre: 3 (0.44%)
- Organisation de consommateurs: 1 (0.15%)
- Association professionnelle: 1 (0.15%)
- ONG (organisation non gouvernementale): 1 (0.15%)
- Autorité publique: 1 (0.15%)



### Par pays

